

Inscriptions aux transports scolaires

MODE D'EMPLOI

Clisson Sèvre et Maine Agglo lance un nouveau portail d'inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée 2023-2024. Une interface qui va cohabiter avec celle d'Aléop en fonction de l'établissement de votre enfant. On vous explique tout !

Depuis 2018, c'est l'Agglo qui assure, gère et organise les transports scolaires sur les 16 communes du territoire. Une prise de fonction progressive pour assurer un service, au plus près des familles. Dernière étape : le lancement d'un nouveau portail d'inscription destiné aux élèves qui habitent les communes de l'Agglo et fréquentent un établissement du territoire

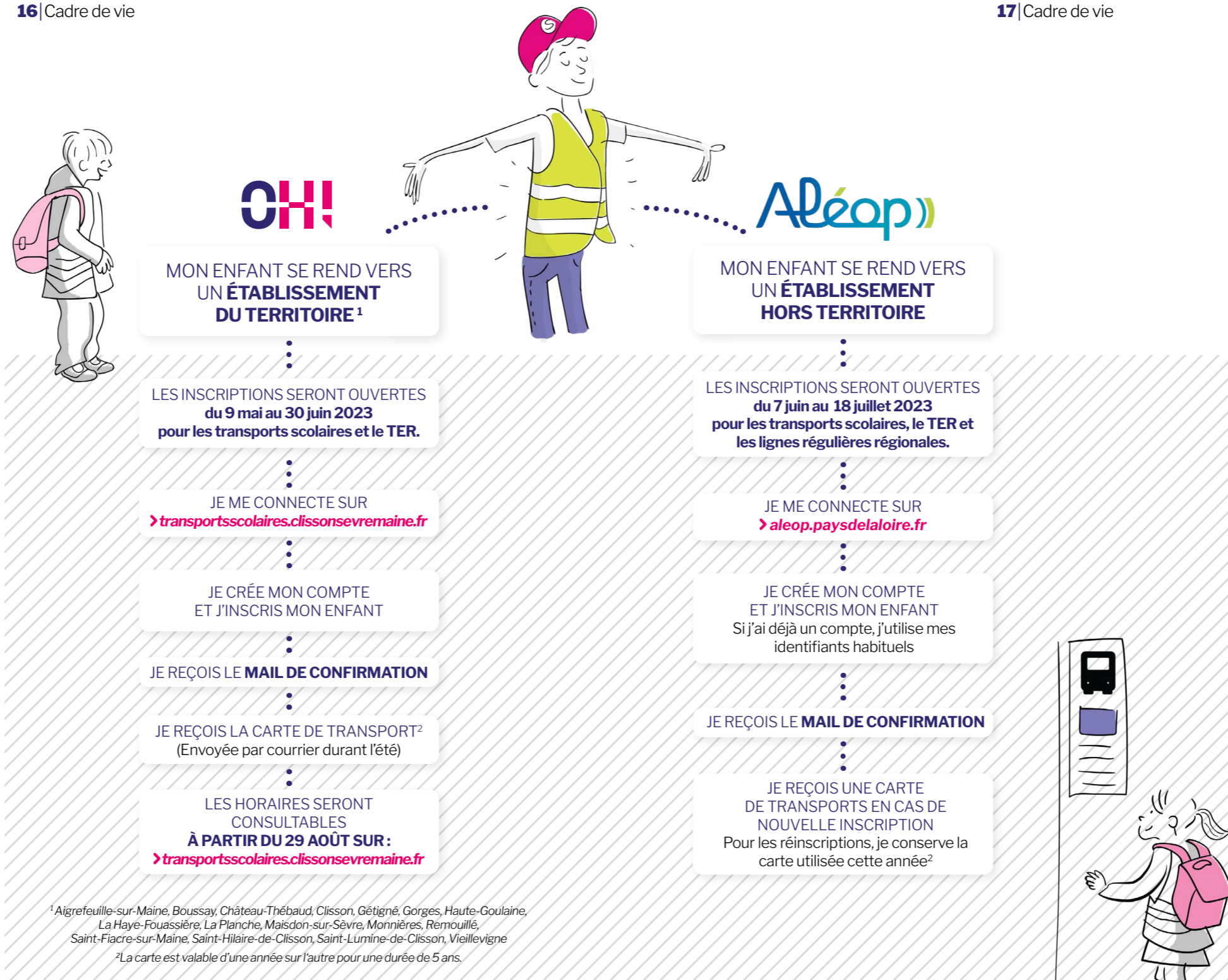
transportsscolaires.clissonsevremaine.fr

Aléop ou Agglo : où s'inscrire ?

C'est selon votre destination. Si votre enfant fréquente un établissement de Clisson Sèvre et Maine Agglo, l'inscription est à réaliser auprès du service Transports et mobilité de l'Agglo sur transportsscolaires.clissonsevremaine.fr

Si votre enfant fréquente un établissement hors territoire, vous l'inscrivez auprès du service de la Région Pays de la Loire sur aleop.paysdelaloire.fr

i Selon votre situation, vous pourrez être amené à réaliser des inscriptions sur l'une ou l'autre plateforme, voire sur les deux dans le cas où vous avez un enfant qui fréquente un établissement du territoire et un second, un établissement hors territoire.



L'AGGLO VOUS AIGUILLE...

Le service Transports et mobilité se tient à votre disposition par téléphone et sur rendez-vous.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 au 02 40 54 54 66

Service Transports et mobilité
13 rue des Ajoncs, Clisson
transportsscolaires.clissonsevremaine.fr



LES MOBILITÉS EN BREF

MOBILITÉS, RELEVEZ LE DÉFI !

Du 22 au 28 mai, passez en mode éco-mobilité. Marche, vélo, trottinette, covoiturage, télétravail, transports collectifs, le Défi Mobilité est l'occasion de tester d'autres modes de déplacement. Rejoignez le défi, enregistrez vos kilomètres parcourus et contribuez à dépasser les 9 611 km éco-mobiles effectués en 2022 sur le territoire.

Infos et inscriptions sur : defimobilite-paysdelaloire.fr

VÉLILA : DES VÉLOS ÉLECTRIQUES VITE ADOPTÉS

Lancé en octobre dernier, le service de location de vélos à assistance électrique Vélila a rapidement trouvé son public avec plus d'une centaine d'utilisateurs. L'offre va s'étoffer dans les prochaines semaines avec l'arrivée de vélos cargos, et de vélos rallongés. S'il reste encore quelques vélos à louer, l'arrivée du printemps risque d'avoir raison des derniers stocks.

N'attendez pas pour faire votre réservation sur : velila.clissonsevremaine.fr